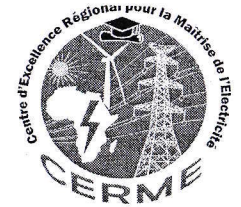




# APPEL À CANDIDATURES 2021-2022



**INTITULE DU MASTER : MASTER INGENIEUR PROFESSIONNEL EN ELECTRICITE**  
**TYPE DE MASTER (RECHERCHE OU PROFESSIONNEL) : PROFESSIONNEL**

## OBJECTIFS GENERAUX

Le master résulte d'un travail de recherche de deux années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de master ingénieur professionnel en électricité a pour objectif de :

- former les cadres de niveau Ingénieur Professionnel dans le domaine de l'énergie électrique ;
- acquérir des compétences pointues dans le domaine des énergies électriques conventionnelles et renouvelables afin de s'insérer facilement dans le monde professionnel.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'entrée au programme international/régional de master ingénieur professionnel en électricité est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'une Licence Professionnelle en Cadre Technique des Travaux ou en Sciences pour l'Ingénieur ou d'un Bachelor en Electricité, en Génie Electrique, en Energie Electrique conventionnelle/Renouvelable, en Electrotechnique ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale ;
- avoir au moins un niveau intermédiaire en anglais et une expérience de recherche dans le domaine serait un atout

## LANGUES DE TRAVAIL

Le programme de formation du CERME est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

**NB :** Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont au CERME. Il en est de même des étudiants des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre des cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

Au terme de la formation au CERME, les étudiants devraient être capable de :

- concevoir des systèmes énergétiques électriques intelligentes ;
- maîtriser la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique ;
- appliquer l'efficacité énergétique dans les diverses utilisations de l'énergie électrique dans l'habitat (domestique) et dans l'industrie ;
- conseiller le choix d'une technologie de stockage de l'énergie électrique ;
- gérer efficacement les systèmes énergétiques hybrides intégrant des contraintes techniques, économiques, réglementaires, sociétales et environnementales.

## PUBLIC CIBLE

Le master ingénieur professionnel en électricité est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence Professionnelle LMD en Cadre Technique des Travaux ou en Sciences pour l'Ingénieur ou d'un Bachelor de spécialité : Electricité, Génie Electrique, Energie Electrique conventionnelle/renouvelable, Electrotechnique ou tout autre diplôme équivalent.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats au programme de master ingénieur professionnel en électricité doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'université de Lomé précisant le master ;
- une copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme du parcours (à partir du Baccalauréat) ;
- un (01) curriculum vitae détaillé ;
- un (01) exemplaire du projet de mémoire en Master (modèle à télécharger sur le site ([www.cerme-togo.org](http://www.cerme-togo.org))) ;
- une (01) autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires ;
- des justificatifs des acquis professionnels (Copies légalisées attestations de stage et de travail) ;
- deux (02) lettres de recommandation de deux enseignants ;
- une (01) quittance de **20 000 FCFA** à payer sur le compte de l'Université de Lomé, **BTCI : 006429700111**.

**Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé**

*Ajouter une attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS : ([www.univ-lomé.tg](http://www.univ-lomé.tg))*

## APERÇU DU PROGRAMME

Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation

## LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

**Courriel au CERME :**  
[cerme\\_ul@univ-lome.tg](mailto:cerme_ul@univ-lome.tg)

**avec copie aux adresses suivantes :**

[asajavon@yahoo.fr](mailto:asajavon@yahoo.fr)  
[akim\\_salami@yahoo.fr](mailto:akim_salami@yahoo.fr)

**Copie physique au secrétariat du CERME après sélection**

## DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS

***Du 13 au 24 décembre 2021***

## METIER

Le diplômé du master ingénieur professionnel en électricité du CERME peut s'installer à son propre compte ou travailler dans les services publics ou privés, dans les secteurs d'activités suivants :

- bureaux d'études en Electricité et en Energie électrique ;
- centres de recherche en Electricité et en Energie électrique ;
- industries d'Electricité et d'Energie électrique ;
- services technico-commerciaux de matériels d'Electricité ;
- services de transport terrestre, ferroviaire, maritime, aérien ;
- cabinets/entreprises de maîtrise d'ouvrage de réseaux électriques intelligents ;
- services techniques électriques des collectivités locales.

**NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.**

Lomé, le

09 DEC 2021

Le Président de l'Université de Lomé



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

## PROCEDURE DE SELECTION

Présélection

Sélection définitive

***Du 28 au 30 décembre 2021***

## RESULTATS DE LA SELECTION

***31 décembre 2021***